

*Université de Louvain
Laboratoire de Psychologie expérimentale
et de Psycholinguistique*

PRÉSUPPOSITIONS ET ACTES DE PAROLE DANS L'USAGE DES FORMES SYNTAXIQUES

[THE ROLE OF PRESUPPOSITIONS AND SPEECH ACTS IN THE USE OF VARIOUS SYNTACTIC
STRUCTURES]

JEAN COSTERMANS

Some sentences, although differing syntactically (and also lexically), may be considered as identical as to their semantic deep structure. The reason why a semantic structure gives rise to one surface sentence rather than to another (for instance, a passive rather than an active, or a negative, or an emphatic, or even an imperative or an interrogative) has to be found in the pragmatic field. Particularly, if deep structure is composed of a set of "propositions" (conceived as elementary content units), some of these are supposed to be accepted by both the speaker and the listener before communication takes on, and may be viewed as presuppositions; other propositions are supposed to be accepted by the speaker, but not by the listener, and will constitute the assertional focus of the sentence. Communication, then, tends fundamentally to increase the universe of propositions they share. For a same semantic structure, what has to be considered as presupposition and assertion, respectively, depends on the (verbal and non verbal) context. Contextual variables determine what will be the syntactic (and lexical) structure in the surface sentence. Furthermore, since the presuppositions are prevented from negation, introducing them in a conversation constitutes a "speech act", which allows the speaker to impose a general frame on the communication. The purpose of the present paper is to outline these ideas, which have become fundamental in psycholinguistic research and theory, and to report some related experiments from recent literature.

Durant de longues années, la psycholinguistique s'est intéressée principalement à la façon dont le locuteur et l'interlocuteur procèdent pour comprendre les énoncés verbaux de diverses formes : les déclaratives simples, ou emphatiques, ou négatives, ou passives, ou encore les interrogatives ou les impératives. Mais après s'être longuement penché sur le *comment*, et ayant observé qu'une même forme syntaxique peut être plus ou moins facile selon les circonstances, on en est venu à s'interroger aussi sur le *pourquoi*, c'est-à-dire sur les conditions qui favorisent ou défavorisent les divers types d'énoncés. Il apparaît, en effet, qu'il est possible de réunir des familles de paraphrases, c'est-à-dire des phrases auxquelles on peut assigner une même structure sémantique «profonde», mais qui ne sont pas pour autant interchangeables dans toutes les situations et se différencient ainsi sur le plan pragmatique. Tel paraît être le cas pour les phrases suivantes, qui sont toutes des phrases déclaratives :

Jules a embrassé Julie
C'est Jules qui a embrassé Julie
Jules n'a pas manqué d'embrasser Julie
Julie a été embrassée par Jules

C'est peut-être plus frappant encore pour les phrases non-déclaratives, telles que les requêtes, qui peuvent donner lieu à des formulations variées :

Embrassez-moi, voyons
Il me serait bien agréable que vous m'embrassiez
Il n'est pas interdit de m'embrasser
Pourquoi ne m'embrasseriez-vous pas ?

Si l'on veut rendre compte de la fonction pragmatique des formes syntaxiques, il faut faire appel aux relations intersubjectives inhérentes à la communication verbale, aux règles qui gouvernent le jeu des échanges, c'est-à-dire à la façon dont les interlocuteurs coopèrent dans l'utilisation du langage. Les pages qui suivent seront consacrées à faire brièvement le point sur ces questions.

LES PRÉSUPPOSITIONS

Nous prendrons, comme point de départ, la notion de *présupposition*, qui a envahi tous les débats depuis une douzaine d'années; on en a présenté des définitions variées et quelquefois assez confuses, et nous aurons à la différencier de certaines notions voisines avec lesquelles on la confond quelquefois. Nous envisagerons la question du point de vue de la psychologie du langage, et nous ne rejoindrons pas nécessairement les positions de la linguistique ou de la logique formelle en cette matière. Considérons la phrase déclarative suivante :

Le frère de Paul arrivera lundi

Pour qu'un tel énoncé soit interprétable, il faut que le locuteur accepte préalablement certaines propositions (certains éléments de contenu), notamment que

Paul a un frère

faute de quoi l'énoncé ne pourrait recevoir aucune valeur de vérité (il ne pourrait être déclaré vrai ou faux). Nous dirons qu'il s'agit là d'un présupposé: nous entendons par présupposé toute proposition qui doit être préalablement acceptée par l'interlocuteur pour que l'énoncé puisse recevoir de sa part une valeur de vérité. Ceci implique que le locuteur qui émet un énoncé le fait en attribuant à son vis-à-vis certaines connaissances préalables, qu'il partage avec lui, et qui peuvent servir de cadre à la communication. Corrélativement, l'énoncé contient une ou plusieurs autres propositions qu'il tient pour vraies mais qu'il n'attribue pas à son partenaire, et c'est là ce que nous appellerons le *posé* (ou *asserté*); l'énonciation est motivée, précisément, par le fait

que le locuteur vise à ce que son interlocuteur les accepte à son tour. La communication tend ainsi, en modifiant les propositions que le destinataire tient pour vraies, à augmenter l'univers des présuppositions que les interlocuteurs partagent.

Observons maintenant qu'un même énoncé peut avoir diverses articulations en termes de présupposés et de posés, selon le contexte (verbal ou non verbal) dans lequel il s'insère. Par exemple, la situation que nous venons de décrire s'applique à notre énoncé s'il répond à une question comme :

Avez-vous des nouvelles du frère de Paul?

et l'énoncé pose alors que ce personnage arrivera lundi, un élément que l'interlocuteur n'est pas censé connaître. Mais si la question était :

Pouvez-vous me dire quand arrivera le frère de Paul?

l'énoncé présuppose au moins deux éléments :

Paul a un frère

Ce personnage va arriver

et pose seulement que c'est pour lundi que cette arrivée est prévue.

Ainsi définie, l'opposition entre le présupposé et le posé ne coïncide pas exactement avec la distinction plus classique entre le thème et le commentaire. Le thème est ce dont on parle, le commentaire est ce qu'on en dit, et traditionnellement, on considère que le thème est énoncé dans le sujet et le commentaire dans le prédicat de la phrase. En fait, l'asserté peut porter sur le sujet, ou sur une partie seulement du prédicat, comme il en va dans notre dernier exemple (où il porte seulement sur l'adverbe de temps) : cela est affaire de contexte, non de syntaxe. Par ailleurs, si le foyer assertif est censé constituer de l'information nouvelle pour le destinataire, la partie présuppositionnelle de l'énoncé ne doit pas être tenue nécessairement pour redondante; elle apporte de l'information dans la mesure où elle permet à l'interlocuteur de sélectionner les présupposés appropriés parmi l'ensemble des propositions qu'il considère comme admises. C'est en quoi se différencient les phrases suivantes :

Le frère de Paul arrivera lundi

Il arrivera lundi

Lundi

où l'on voit qu'un énoncé peut se limiter au seul foyer assertif, pour autant qu'il n'y ait aucune ambiguïté quant aux présupposés auxquels il se réfère.

Pour fonder la pertinence psychologique de la distinction entre présupposé et posé, on a tenté de montrer que le sujet y est sensible lorsqu'il est mis en présence d'une phrase, c'est-à-dire qu'il réserve un traitement différent à ces deux éléments. Offir (1973), ayant présenté à des sujets des paires de phrases sémantiquement équivalentes, a observé, lors d'une épreuve de reconnaissance, que le sujet confondait

moins les paires dont les phrases présentaient des articulations pré-supposé-posé différentes. Dans une autre expérience de mémorisation (Singer, 1976), le sujet devait dire si certains mots qu'on lui présentait étaient apparus dans des phrases qu'on lui avait montrées auparavant, et la reconnaissance fut meilleure quand les mots faisaient partie du foyer assertif de ces phrases. Dans une des expériences publiées par Costermans et Hupet (1976), on montrait au sujet une plage de 144 gros points colorés, disposés en 12 rangées de 12; une douzaine de points verts étaient disséminés au hasard parmi une nette majorité de points rouges. On présentait alors les deux phrases suivantes, avec la consigne de dire laquelle «s'appliquait le mieux» à la plage colorée :

Outre le rouge, il y a du vert

Outre le vert, il y a du rouge

Comme on le voit, ce sont des phrases dans lesquelles la couleur qui est mentionnée d'abord apparaît nettement comme pré-supposée, l'autre constituant le foyer assertif. Or, presque tous les sujets choisirent la première phrase, c'est-à-dire celle dans laquelle l'assertion porte sur la couleur qui est minoritaire dans la figure. Dans une autre épreuve, on montrait deux planches avec des couleurs en proportions inverses, avec la simple phrase assertive :

Il y a des points verts

et les sujets trouvèrent qu'elle s'appliquait le mieux à la planche contenant peu de verts. Bien que l'interprétation de ces observations ait prêté à quelques controverses en ce qui concerne leur incidence sur l'usage du passif (Johnson-Laird, 1976), il semble à tout le moins que si les sujets estiment préférable d'affirmer qu'il y a du vert quand il y a peu de vert, c'est parce qu'ils considèrent que la présence du vert a relativement plus de chances alors d'échapper à l'attention de l'interlocuteur; il s'agirait donc là, parmi les deux assertions possibles en l'occurrence, de celle qui a le moins de chances d'être préalablement partagée.

LES FONCTIONS DES FORMES DÉCLARATIVES

Après avoir ainsi jeté quelque lumière sur la question de savoir pourquoi le locuteur dit ce qu'il dit, il nous est possible maintenant de nous demander pourquoi il le dit de la manière dont il le dit. Nous envisagerons d'abord les formes déclaratives, afin d'examiner ce qui peut déterminer l'usage de l'une plutôt que de l'autre, à structure sémantique constante.

On a vu que le pré-supposé est une proposition censée être partagée préalablement, alors que le posé, au contraire, est une proposition que le locuteur n'attribue pas (encore) à son partenaire mais qu'il vise à lui faire partager. Une déclarative simple, telle que

Le train est en retard

trouve dès lors sa motivation dans le fait que a. cette information est connue du locuteur, b. elle est censée être inconnue du partenaire, et c. elle est censée intéresser le partenaire.

S'il en est ainsi, il est relativement facile de comprendre la fonction de la forme emphatique (qu'il s'agisse d'une emphase rendue par des moyens prosodiques, ou de phrases dites «clivées» du type *c'est ... qui* ou *c'est ... que*). Si, en effet, le posé est une proposition dont le locuteur ne croit pas que son partenaire la tienne pour vraie, ce posé sera particulièrement mis en évidence s'il croit (à tort ou à raison, peu importe) que son interlocuteur est peu disposé à l'accepter. Considérons les deux phrases suivantes, dont l'une est une déclarative simple et l'autre une emphatique :

Le patron prend ses vacances au mois d'août
C'est au mois d'août que le patron prend ses vacances

et demandons-nous dans quelles conditions le locuteur voudra insister sur le syntagme *au mois d'août* : on voit aisément qu'il le fera dans la mesure où il attribuera à son interlocuteur une conviction différente. On peut comparer à cet effet les deux dialogues suivants :

- J'ignore à quel moment le patron prend ses vacances
- Le patron prend ses vacances au mois d'août
- Je pense que le patron prend ses vacances en juillet
- Non, c'est au mois d'août que le patron prend ses vacances

Utilisant des phrases clivées, Hornby (1974) a demandé à des sujets d'en déterminer la véracité en les comparant à des images ; il observa que des divergences portant sur les présupposés étaient moins bien détectées que celles qui portaient sur les posés ; par exemple, ayant reçu la phrase

C'est la fille qui caresse le chat

le sujet remarque aisément la discordance d'avec une image montrant un *garçon* caressant un chat, mais beaucoup moins la discordance d'avec une image montrant une fille caressant un *chien*. Il en va ici comme dans ces jeux où l'on pose des questions-pièges, du genre :

Combien d'animaux de chaque espèce Moïse a-t-il embarqués sur son arche ?

où le partenaire a quelque peine à se rendre compte que c'est Noé, et non Moïse, qui fut le héros du déluge. C'est que cet élément fait partie du présupposé, étant censé admis préalablement par les deux parties, et constitue un élément de contenu qui n'est pas contestable.

Vue sous cet angle, l'emphase présente pas mal de parentés avec la négation (comme en atteste d'ailleurs la présence de l'item *non* dans : *Non, c'est au mois d'août ...*). Contrairement à ce qu'on a pu croire dans le cadre de la grammaire transformationnelle, il y a, en effet, des conditions dans lesquelles les négatives sont plus faciles à utiliser que les affirmatives (Smith, 1965 ; Greene, 1970 ; Hupet, 1972). Comme

l'ont montré les expériences de Wason (dès 1965) ou encore de Cornish (1971), la négative est employée de préférence lorsque le locuteur veut nier une proposition qu'il attribue à son interlocuteur, et la négation sera d'autant plus facile qu'il aura de plus amples raisons de la lui attribuer. Ainsi la phrase

Le ciel n'est pas entièrement bleu

sera plus acceptable quand le ciel est *presque* entièrement bleu (plutôt que lorsqu'il est chargé de nuages), puisque c'est alors que l'interlocuteur pourrait croire qu'il est réellement tout à fait bleu. Pour des raisons semblables, il sera plus acceptable de dire :

Le train n'est pas en retard ce matin

si le train est habituellement retardé que s'il est toujours à l'heure (Hupet, 1974).

La forme passive, par l'étroite similarité de sens qu'elle présente avec l'active correspondante, a toujours beaucoup intrigué les psycholinguistes, qui se sont interrogés sur les raisons d'utiliser cette structure, formellement plus complexe, et pourtant plus facile à utiliser dans un certain nombre de situations. On a montré que la passive consiste essentiellement, non pas à mettre le verbe à la voix passive, mais à intervertir les deux syntagmes nominaux sujet et objet, qui deviennent respectivement agent et sujet, tout en conservant leurs rôles sémantiques :

L'auditoire a conspué l'orateur

L'orateur a été conspué par l'auditoire

Le vent gonfle la voile

La voile se gonfle au vent

Le soleil sèche la lessive

La lessive sèche au soleil

D'abondantes recherches ont montré que les fonctions de la passive sont multiples (pour une synthèse, voir Hupet et Costermans, 1976), et nous ne traiterons ici que de ce qui peut concerner directement l'articulation de la phrase en termes de présupposé et posé. A cet égard, une règle générale du discours paraît être de placer en tête les segments qui font référence au contexte, et, corollairement, de rejeter le foyer assertif en fin de phrase (mais il y a à cela un certain nombre d'exceptions, telles que les phrases clivées). Le plus souvent, c'est le sujet qui fait référence au contexte, et c'est le prédicat, et notamment l'objet, qui contient le foyer assertif, et l'ordre préférentiel est ainsi réalisé à la forme active. Il arrive cependant que ce soit le sujet de l'active, c'est-à-dire, sémantiquement, l'agent, qui constitue l'asserté ; il importe dès lors de le placer en fin de phrase, et l'usage du passif est une des manières de le faire. Nous dirons donc que la passive se différencie de l'active en ce que le foyer assertif se trouve localisé dans l'agent.

Tannenbaum et Williams (1968) ont mené à ce sujet une expérience convaincante. Ils montraient aux sujets des dessins figurant des situations simples (p. ex. un train heurtant une voiture), et ils leur demandaient de dire ce que le dessin représentait, soit par une active, soit par une passive. Préalablement, on leur lisait un commentaire centré tantôt sur l'agent (le train), tantôt sur le patient (la voiture). Cet élément, devenu présupposé, fut effectivement placé en tête par les sujets, qui s'exprimaient plus facilement à l'actif dans le premier cas, au passif dans le second :

Le train heurte une voiture
La voiture est heurtée par un train

Ceci permet de comprendre certains résultats avec des phrases isolées, mais dont un des syntagmes nominaux contient un déterminant qui fait normalement référence à un élément préalablement identifié (tel que *ce*, *son*, mais aussi, plus simplement, l'article défini *le* par opposition à l'indéfini *un*). Nous avons pu montrer que les sujets préfèrent le passif dans des cas comme :

La voisine m'a recommandé ce produit
Ce produit m'a été recommandé par la voisine
L'ouragan a arraché son toit
Son toit a été arraché par l'ouragan

Concernant le rôle joué par les articles défini et indéfini, Hupet et Le Bouédec (1975) ont utilisé une technique proposée par Klenbort et Anisfeld (1974). S'il est exact que les présupposés ne sont pas contestables, et si des éléments contenus dans une phrase font l'objet d'une négation (ou d'ailleurs d'une interrogation), ce ne pourront être que des éléments appartenant au foyer assertif. Considérons l'exemple suivant, emprunté à Ducrot (1972) :

Pierre se doute que Jacques va venir

Cette phrase présuppose que *Jacques va venir*, et pose seulement que *Pierre se doute de cela*; dans la négation, le présupposé sera hors de cause :

Pierre ne se doute pas que Jacques va venir

conserve, comme présupposé, que *Jacques va venir*, et pose cette fois que *Pierre ne s'en doute pas*. Dans cette perspective, Hupet et Le Bouédec présentaient des phrases du type suivant :

Je pensais que le gangster avait blessé un policier, mais je me trompais. En fait, ...
Je pensais que le policier avait été blessé par un gangster, mais je me trompais.
En fait, ...

et les sujets étaient invités à compléter la phrase. On observa qu'ils faisaient porter la rectification sur le syntagme contenant l'article indéfini, c'est-à-dire sur le foyer assertif, et très rarement sur celui

contenant un article défini qui, en principe, renvoie à quelque chose de supposé connu au préalable. Par ailleurs, les sujets préférèrent le passif dans des phrases comme :

Je pensais qu'un gangster avait blessé le policier

Je pensais que le policier avait été blessé par un gangster

de manière à réaliser l'ordre défini-indéfini.

L'ILLOCUTOIRE ET SES PIÈGES

On vient de voir que les déclaratives ont essentiellement pour fonction de modifier l'univers des propositions que l'interlocuteur tient pour vraies, et qu'elles prennent diverses formes selon ce que le locuteur croit que le destinataire croit. Outre qu'elles ont un sens, elles ont donc une fonction. Comme le note Récanati (1979), l'énoncé se présente ainsi comme un élément à double face. D'une part, en tant qu'il a un sens, il est la représentation d'une proposition (ce terme étant toujours entendu au sens d'un élément de contenu), et il peut, à ce titre, être vrai ou faux; d'autre part, l'énoncé indique quel acte est accompli par son énonciation. C'est sur le premier aspect que l'on met traditionnellement l'accent, considérant que, lorsque quelqu'un parle, «on fait attention à ce qu'il dit, et non au fait qu'il dise ce qu'il dit». Depuis les travaux d'Austin (1962), de Searle (1969) et d'autres, on a tendance à considérer que «l'énoncé signifie d'abord qu'il signifie, avant même de signifier ce qu'il signifie». Si cela est exact pour les phrases déclaratives, cela doit l'être, à plus forte raison, pour celles qui expriment des questions, des requêtes, des promesses. Interroger, ordonner, conseiller, promettre, congratuler, tout cela ne peut se limiter à des échanges de connaissances; ce sont des modes d'interaction sociale.

Il est, à cet égard, devenu classique de faire la distinction entre le locutoire, le perlocutoire et l'illocutoire. Le locutoire désigne l'activité cognitive et phonatoire impliquée par le fait de parler; le perlocutoire désigne l'ensemble des conséquences qui découlent indirectement de cette activité locutoire; l'illocutoire désigne ce que l'on fait par le fait même que l'on parle. Parmi les énoncés qui ont la plus grande «force illocutoire» figurent les performatifs. Selon Austin, un énoncé est dit performatif s'il satisfait simultanément à deux conditions: il faut que, interprété littéralement, il décrive une action présente de son locuteur, et il faut que son énonciation même ait pour fonction d'accomplir cette action (Ducrot, 1972). Des énoncés comme :

Je vous promets de venir

Je vous ordonne de vous taire

Je déclare la séance ouverte

Je vous déclare unis par les liens du mariage

Je vous condamne à une amende de 1000 F

sont des actes d'énonciation qui, par le fait même qu'on les pose, réalisent ce qui s'y trouve déclaré.

Dans ce contexte, on serait tenté de croire qu'il est très facile de rendre compte de la fonction propre des formes syntaxiques impératives et interrogatives, en tant qu'elles sont typiquement utilisées pour énoncer des requêtes ou des questions. Clark et Clark (1977) ont tenté d'analyser les processus impliqués dans le traitement de telles structures. Dans tous les cas, ce traitement passe par une distinction entre l'information ancienne (présupposée) et l'information nouvelle (assertée). Par exemple, si le sujet a affaire à une question demandant une réponse par oui ou non, il doit identifier l'information nouvelle, la comparer avec de l'information en mémoire, et répondre affirmativement ou négativement selon le résultat de cette comparaison. Si l'on demande :

Est-ce lundi qu'arrivera le frère de Paul?

une réponse affirmative *oui* ne signifie pas que *le frère de Paul arrivera* (ceci est présupposé, donc hors de conteste), mais que c'est *lundi* qu'il arrivera. S'il s'agit d'une question ouverte, la situation est plus complexe, puisque le sujet doit récupérer en mémoire l'information requise et composer un énoncé véhiculant cette information. S'il a affaire à une requête, le sujet exécute l'action nécessaire pour rendre l'information nouvelle vraie.

Cependant, toutes les requêtes n'ont pas la forme impérative, toutes les questions n'ont pas la forme interrogative, et il s'en faut même de beaucoup. Cette question des actes dits «indirects» retient actuellement l'attention des linguistes (Searle, 1975) et des psychologues du langage. Dans une récente expérience de Clark (1979), des appels téléphoniques étaient adressés à des magasins, en vue de connaître l'heure de fermeture. Supposons que l'on pose la question de la façon suivante :

Pouvez-vous me dire à quelle heure vous fermez ce soir?

On peut concevoir que l'on reçoive trois types de réponses :

1. Oui, certainement.
2. Oui, nous fermons à six heures.
3. Nous fermons à six heures.

La première paraîtra peu appropriée, et pourtant elle répond à la question dans son interprétation littérale; la deuxième y ajoute l'information indirectement requise et montre que l'interlocuteur est allé au-delà de cette interprétation littérale; la dernière se limite à cette information indirectement requise. Clark a réuni d'intéressantes observations sur les pourcentages de ces trois types de réponses pour diverses formulations et dans des situations variées.

Si l'on peut éclairer de la sorte la fonction propre des formes non déclaratives (directes ou indirectes), comme ayant une portée illocutoire qui place le destinataire dans une situation nouvelle vis-à-vis du locuteur, il importe d'observer qu'il en va, en définitive, de même pour tout énoncé. Les déclaratives elles-mêmes présentent assurément une

«force illocutoire» (Katz, 1977), par le simple fait que, reposant sur des présuppositions, elles permettent au locuteur d'introduire dans son discours des propositions qui ne peuvent être contestées sans contester en même temps le principe même de l'échange. Le locuteur, ce faisant, accomplit véritablement un acte de parole, car les présupposés qu'il introduit ainsi établissent les limites du dialogue qu'il offre à son destinataire; les mettre en cause, ce ne serait pas seulement refuser ce qui est dit, ce serait refuser le dialogue lui-même, et ce serait accuser le locuteur «non seulement d'avoir dit des choses fausses, mais d'avoir agi de façon absurde» (Ducrot, 1972).

C'est là un mécanisme que le locuteur peut utiliser (et qu'il utilise plus ou moins sciemment) pour tendre à son partenaire un véritable piège. Le locuteur peut, en effet, se tromper de bonne foi quant aux propositions que son interlocuteur partage. Supposons qu'il lui dise :

Le frère de Paul arrivera lundi

et que le destinataire ignore que Paul a un frère. Dans ce cas, le destinataire a affaire à un énoncé qui lui demeure inintelligible, à moins que, se refusant à croire qu'on lui adresse un tel énoncé, il ne se mette à construire, séance tenante, le chaînon qui lui manque (une opération que Clark, 1977, a appelée *bridging*). L'énoncé sera alors traité comme une double assertion, dont le premier élément servira de présupposé au second :

Paul a un frère

Ce personnage arrivera lundi

On dit alors que la présupposition, au lieu d'être préalablement acceptée, a été inférée à partir de l'énoncé lui-même, étant une condition indispensable pour que cet énoncé puisse avoir une valeur de vérité. Diverses expériences confirment que le sujet se livre à de tels processus d'inférence, en montrant que l'interprétation d'un tel énoncé demande un temps supplémentaire (Haviland et Clark, 1974).

Mais que se passera-t-il si, au lieu de se tromper de bonne foi, le locuteur utilise comme présupposé une proposition dont il sait que son partenaire ne l'accepte pas? C'est là une façon de la mettre à l'abri de la contestation, pour peu que le partenaire ne songe pas (ou n'ose pas) la contredire. Supposons que l'on pose à une secrétaire la question suivante :

A quelle heure serai-je reçu par votre abominable patron?

Si elle a l'imprudence d'y répondre en indiquant que ce sera à tel moment de la journée, on pourra prétendre qu'elle a admis que son patron est un homme abominable, puisqu'elle a accepté le dialogue sur cette base. C'est là un moyen auquel on a volontiers recours dans les négociations politiques; un pays pourra tenter de porter à l'ordre du jour d'une conférence internationale le point suivant :

Examen des crimes commis par les valets de l'impérialisme en Afrique

Si la partie adverse accepte ce point dans cette formulation (ce qu'elle se gardera bien de faire), elle accepte en même temps que certaines nations sont des valets de l'impérialisme et que ces nations ont commis des crimes; on aura de la sorte réussi à ériger en présupposé incontestable ce qui devait faire l'objet du débat.

Mais que l'on prenne garde de ne tomber soi-même dans le piège des propositions que l'on voudrait tenir cachées; certaines d'entre elles peuvent devenir manifestes parce qu'inféribles à partir de propositions explicites. Un dessin humoristique représentait un couple d'un certain âge au coin du feu, et la femme dit à son mari :

Quand l'un de nous deux sera mort, je me retirerai à la campagne

La présupposition que l'on peut inférer de cette phrase n'est pas ce qu'il y a de plus aimable, et ce que l'on ne dit pas peut être quelquefois plus éloquent que ce que l'on dit.

RÉSUMÉ

L'article repose pour une bonne part sur l'idée qu'il existe des familles de paraphrases, c'est-à-dire de phrases qui ne sont pas identiques sur le plan syntaxique (et d'ailleurs aussi lexical), mais auxquelles on peut assigner néanmoins une même structure sémantique profonde. Ce qui les différencie, n'étant pas d'ordre sémantique, est attribué à des variables d'ordre pragmatique. En particulier, un énoncé est décrit, sur le plan sémantique, comme composé d'un certain nombre d'éléments de contenu ou «propositions». Certaines de ces propositions sont censées être préalablement acceptées par les interlocuteurs (ou, à défaut, inféribles), et fonctionnent comme présupposés; d'autres propositions sont censées être acceptées par le locuteur mais non par le destinataire, et la motivation fondamentale des phrases déclaratives sera dès lors d'augmenter l'univers des propositions qu'ils partagent. Cette articulation entre posé et présupposé varie avec la situation dans laquelle l'énoncé s'insère, et ces variations permettent de rendre compte des variantes syntaxiques (et lexicales) de l'énoncé en surface. D'autre part, on a tenté de montrer que, les présupposés d'un énoncé étant par nature à l'abri de la contestation, le locuteur pose un acte de parole authentique quand il les introduit dans son discours, puisqu'il délimite ainsi les cadres du dialogue qu'il accepte d'ouvrir.

RÉFÉRENCES

- AUSTIN, J.L. *How to do things with words*. Trad. franç. *Quand dire c'est faire*. Paris: Éd. Seuil, 1970.
- CLARK, H.H. Bridging. In P.N. JOHNSON-LAIRD & P.C. WASON (Eds.), *Thinking*. Cambridge: Cambridge University Press, 1977.
- CLARK, H.H. Responding to indirect speech acts. *Cognitive Psychology*, 1979, 11, 430-477.

- CLARK, H.H., & CLARK, E.V. *Psychology and language*. New York: Harcourt Brace Jovanovitch, 1977.
- CORNISH, E.R. Pragmatic aspects of negation in sentence evaluation and completion tasks. *British Journal of Psychology*, 1971, 62, 505-511.
- COSTERMANS, J., & HUPET, M. The other side of Johnson-Laird's interpretation of the passive voice. *British Journal of Psychology*, 1977, 68, 107-111.
- DUCROT, O. *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann, 1972.
- GREENE, J.M. The semantic function of negatives and passives. *British Journal of Psychology*, 1970, 61, 17-22.
- HAVILAND, S.E. & CLARK, H.H. What's new? Acquiring new information as a process in comprehension. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1974, 13, 512-521.
- HORNBY, P.A. Surface structure and presupposition. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1974, 13, 530-538.
- HUPET, M. Quelques aspects sémantiques des formes syntaxiques dans la compréhension de phrases. *Le Langage et l'Homme*, 1972, 19, 1-6.
- HUPET, M. Psycholinguistique et grammaire: De la négation du sens au sens de la négation. *La Linguistique*, 1974, 1, 53-70.
- HUPET, M., & COSTERMANS, J. Un passif, pour quoi faire? *La Linguistique*, 1976, 12, 3-26.
- HUPET, M., & LE BOUÉDEC, B. Definiteness and voice in the interpretation of active and passive sentences. *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 1975, 27, 323-330.
- JOHNSON-LAIRD, P.N. The passive paradox: a reply to Costermans and Hupet. *British Journal of Psychology*, 1977, 68, 113-116.
- KATZ, J.J. *Propositional structure and illocutionary force*. Hassocks: Harvester, 1977.
- KLENBORT, I., & ANISFELD, M. Markedness and perspective in the interpretation of the active and passive voice. *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 1974, 26, 186-195.
- OFFIR, C.E. Recognition memory for presupposition of relative clause sentences. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1973, 12, 636-643.
- RECANATI, F. *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris: Éd. Seuil, 1979.
- SEARLE, J.R. *Speech acts*. Trad. franç. *Les actes de langage*. Paris: Hermann, 1972.
- SEARLE, J.R. Indirect speech acts. In P. COLE & J.L. MORGAN (Eds.), *Syntax and semantics*. Vol. 3: *Speech acts*. New York: Semina Press, 1975.
- SINGER, M. Thematic structure and the integration of linguistic information. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1976, 15, 549-558.
- SMITH, F. Reversal of meaning as a variable in the transformation of grammatical sentences. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1965, 4, 39-43.
- TANNENBAUM, P.H., & WILLIAMS, F. Generation of active and passive sentences as a function of subject or object focus. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1968, 7, 246-250.
- WASON, P.C. The contents of plausible denial. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 1965, 4, 7-11.

Voie du Roman Pays 20
1348 Louvain-La-Neuve

Reçu mai 1980